

\_\_\_\_\_

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

======

## ORDRE DU JOUR

======

DIRECTION GENERALE	
I - Approbation du proces-verbal du bureau du 10 mars 2021	1
II - PROTECTION FONCTIONNELLE DU DIRECTEUR GENERAL	2
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE	
DIRECTION DESTITATIONES JURIDIQUES ET DE EN COMMINADE I CHEIQUE	
III - RESULTAT D'APPEL D'OFFRES	
A - DECISION D'ATTRIBUTION POUR TELEPHONIE FIXE – INTERNET ET SERVICES ASSOCIES	3
B - DECISION D'ATTRIBUTION POUR AUDIT DES TAXES FONCIERES	4
IV – VENTE DE LOGEMENT VACANT	
3 PLACE DU 8 MAI –ARGENT SUR SAULDRE	5
V – Foncier	
A – SAINT SATUR EHPAD: BAIL A CONSTRUCTION	6
B - Aubigny-sur-Nere cite 443 - retrocession voiries	10
C - AVORD - RETROCESSION VOIRIES	14
D - ACQUISITION ENSEMBLE IMMOBILIER - ST AMAND MONTROND	16
VI - CITE LOUCHEUR BOURGES – ARRETES DE PERIL	20
VII – DELEGATION ANNUELLE AU DIRECTEUR GENERAL POUR SOUSCRIRE TOUT MANDAT	
DANS LE CADRE DE CONSULTATIONS LANCEES AU SEIN DU GROUPE CDC HABITAT	21
DIRECTION TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT	
VIII - AUTORISATION DE LANCEMENT D'OPERATION	22
A. Dun-sur-Auron: Logements domotiques	
B. SAINT-FLORENT-SUR-CHER: LOGEMENTS DOMOTIQUES	
C. Bourges rue de la vernusse: Pension de Famille	
D. JOUET-SUR-L'AUBOIS : GENDARMERIE	
E. LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS : GENDARMERIE	
F. VIERZON: EXTENSION DU CENTRE DE SANTE	
G. BOURGES RUE JOYEUSE: PENSION DE FAMILLE	

H. SAINT-AMAND-MONTROND: LE GRAND PRE

IX - AUTORISATION OFFRE D'ACHAT - AVORD : VENTE CDC HABITAT	24
X - RESULTATS D'APPELS D'OFFRES	
A - CONDAMNATION PELLES VIDE-ORDURES ET PIEDS DE COLONNES	25
B -ACCORD CADRE MAITRISE D'ŒUVRE DEMOLITION	26
C - Bourges - rehabilitation rue Lucien d'Ambert batiment G	27
D - REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ELECTRIQUES DE 385 LGTS	29
E - REFECTION DE PEINTURE DES CAGES D'ESCALIER ET REVETEMENT DE SOL	30
F - NETTOYAGE ET PEINTURE FAÇADES/RAVALEMENT EN PEINTURE	
G - MARCHE DE TRAVAUX : LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS, CONSTRUCTIONS NEUVES	
H - MARCHE DE TRAVAUX : SAINT-FLORENT-SUR-CHER, CENTRE MATERNEL	
I - MARCHE DE TRAVAUX : REMPLACEMENT DE 227 CHAUDIERES SUR 4 COMMUNES	
J - MARCHE DE TRAVAUX : VIERZON - REHABILITATION RESIDENCE GUSTAVE FLOURENS	
K - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE : BOURGES AVARICUM - CONSTRUCTIONS NEUVES	
XI - AUTORISATION LANCEMENT APPEL D'OFFRE	
- Numerisation du patrimoine	31
XII – Informations sur la designation du maitre d'œuvre et	
AUTORISATION LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX	32
A. TORTERON – RESIDENCE SENIORS	
B. BOURGES - REHABILITATION RESIDENCE SAINT-SULPICE	
C. BOURGES- CONSTRUCTIONS NEUVES RUE MERMOZ	
DIRECTION DE LA CLIENTELE	
XIII - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE	33



## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 10 MARS 2021

Je vous demande de bien vouloir m'indiquer les observations que vous auriez à formuler à propos de la rédaction du procès-verbal du Bureau de Val de Berry du 10 mars 2021.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

La Secrétaire de Séance,

Le Président,

G. de BENGY PUYVALLEE

Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT

Pascal RIGA



#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

## **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_\_

## II - PROTECTION FONCTIONNELLE DU DIRECTEUR GENERAL

Par courrier du 19 mai 2021, Pascal RIGAULT, Directeur Général de Val de Berry, m'a informé avoir été victime pendant l'exercice de ses fonctions d'accusations diffamatoires de la part d'agents de Val de Berry et de représentants syndicaux.

Par ce courrier, il demande à bénéficier de la protection fonctionnelle. Celle-ci permet la prise en charge par Val de Berry des frais de justice (convention d'honoraires avec l'avocat, frais d'huissier...) dans le cas où il souhaiterait entamer une procédure dans le cadre de cette affaire ou s'il devait engager des frais pour se défendre.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour que le Directeur Général bénéficie d'une protection fonctionnelle pour permettre la prise en charge par Val de Berry des frais de justice dans le cas où ce dernier souhaiterait entamer une procédure dans le cadre de cette affaire ou s'il devait engager des frais pour se défendre.

La Secrétaire de Séance.

Le Président.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_13A-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## XIII- AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

A - Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur Général pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Recours ou tierce opposition dans le cadre d'une procédure de surendettement Dossier référencé 0228000708

Saisine du juge pour l'expulsion de tiers occupants sans droit ni titre suite au départ du titulaire du bail

Dossier référencé 3037014705

Saisine du Juge pour départ non règlementaire ou logement abandonné Dossier référencé 0040015005 Dossier référencé 3037014705 Dossier référencé 0032007308

Saisine du Juge pour demande de sursis à expulsion à la demande du débiteur Dossier référencé 3103004201

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

> **VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7** POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

## **DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur General de Val de Berry,

Extrait certifié conforme

Pascal RIGAUL

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_3A-DE Reçu le 11/06/2021



#### BUREAU DE VAL DE BERRY

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

## **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre - Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

T / . . . . 1 . 7 . 3 . 4 . 77 . W.

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

#### III – RESULTATS D'APPELS D'OFFRES

# A - DECISION D'ATTRIBUTION POUR TELEPHONIE FIXE - INTERNET ET SERVICES ASSOCIES

Par délibération en date du 10 mars 2021, vous avez autorisé le lancement d'une consultation pour achat de services de télécommunication. La durée du l'accord cadre est de 1 année, renouvelable 3 fois.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme des marchés de l'organisme et au JOUE en date du 25 février 2021.

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

La date limite des offres était fixée au 29 mars 2021.

Une mission de conseil a été précédemment attribuée à DATACONSEIL pour accompagner notre organisme sur ce dossier.

5 offres ont été reçues dans les délais.

La consultation portait sur la fourniture des liens bas, moyen et haut débit, des services internet, des accès au réseau, des numéros de lignes et SDA, l'acheminement du trafic entrant et sortant vers l'ensemble des destinations, les services associés.

Ces fonctionnalités vont permettre, entre autres, un accès à distance direct à l'ensemble de notre système d'informations.

L'analyse des offres a été réalisée par DATACONSEIL société consultante, et présentée devant la commission d'appel d'offres réunie le 21 avril 2021.

Cette analyse a conclu au classement suivant

OPERATEUR	NOTES ATTRIBUÉES				CLASSEMENT
	PRIX Sur 10	TECHNIQUE Sur 10	MISE EN SERVICE Sur 10	NOTE FINALE	FINAL
ADISTA	10	9,75	07	26,75	1
BOUYGUES	9,55	9,50	03	22,05	4
ORANGE	6,56	8,50	10	25,06	2
SFR	8,50	08	02	18,50	5
STELLA TÉLÉCOM	9,70	09	05	23,70	3

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_3A-DE Reçu le 11/06/2021

La Commission d'Appel d'Offres a retenu l'offre d'ADISTA classée 1ère, pour un montant HT annuel, frais de mise en service inclus, de 41 583,60 €.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre acte.

## **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui a retenu l'offre d'ADISTA pour un montant annuel HT de 41 583.60 €.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT



## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# III - RESULTATS D'APPELS D'OFFRES **B - DECISION D'ATTRIBUTION POUR AUDIT DES TAXES FONCIERES**

Par délibération en date du 16 octobre 2020, vous avez autorisé le lancement d'une consultation visant l'audit annuel des taxes foncières de Val de Berry, pour les années d'imposition 2020 à 2023.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme des marchés de l'organisme en date du 16 mars 2021.

Le présent marché a été passé en vertu des dispositions de l'article R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure avec négociation.

La date limite des offres était fixée au 9 avril 2021.

4 candidatures ont été reçues dans les délais.

L'analyse des offres a abouti au classement suivant :

ALTRA CONSULTING: 1er

- ATAX : 2<sup>ème</sup>

- AYMING: 3ème

RSM: 4<sup>ème</sup>

L'offre d'ALTRA CONSULTING (frais fixe 315,00 € HT + taux de 2,90% HT) a été retenue.

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de cette attribution.

#### DELIBERATION

Le Bureau prend acte de l'attribution de cet audit des taxes foncières à ALTRA CONSULTING.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Extrait certifié conforme

Pascal RIGAULT



#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

## **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

\_\_\_\_\_

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

IV - VENTE DE LOGEMENT VACANT 3 PLACE DU 8 MAI 1945 – ARGENT SUR SAULDRE

Suite à l'élaboration du catalogue de vente dans le cadre de la procédure de vente de Val de Berry, des logements vacants sont mis en vente.

Ce logement a été estimé par un notaire.

Cité	Date de construction	Adresse	Surface Habitable / Typologie	Prix proposé
0027	1953	3 place du 8 mai 1945- ARGENT SUR SAULDRE	43m2 T 2	36 000€

Compte tenu de l'estimation du bien, je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à engager des négociations à + ou - 10% avec des potentiels acquéreurs sur la base du prix indiqué ci-dessus et à signer l'acte de vente.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord au Directeur Général afin d'engager des négociations à + ou - 10% avec de potentiels acquéreurs pour le logement situé 3 Place du 8 Mai 1945 à ARGENT SUR SAULDRE. Il l'autorise à signer l'acte de vente.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général le Van de Berry,

Extrait certifié conforme

Pascal KIGALLT

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5A-DE Reçu le 11/06/2021



## **BUREAU DE VAL DE BERRY**

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

\_\_\_\_

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_\_

#### V - FONCIER

#### A - SAINT SATUR EHPAD: BAIL A CONSTRUCTION

Lors de notre séance du 29 avril 2016, vous m'avez autorisé à lancer toutes les démarches pour la réalisation d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sur la commune de Saint Satur.

L'association Voir Ensemble, gestionnaire, dispose d'une parcelle cadastrée section AL n° 137 d'une superficie de 9 538m² qu'elle souhaite nous céder à bail à construction gratuit pour construire l'EHPAD. L'Office a sollicité l'avis du Domaine, annexé à la présente.

La durée du bail à construction est fixée à 33 ans.

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à signer le bail à construction d'une durée de 33 ans, à titre gratuit, qui sera rédigé par notaire.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

## **DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à signer le bail à construction d'une durée de 33 ans, à titre gratuit, pour la réalisation d'un EHPAD à SAINT SATUR.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULI



Liberté Égalité Fraternité



Direction régionale des Finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret

Division Missions Domaniales Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3

131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

45042 ORLEANS Cedex 1 Téléphone : 02 18 69 53 12

Mél.: drfip45.pole-

evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE:

Affaire suivie par : Pascale PROVOT

Téléphone : 02 48 23 84 21 / 06 03 19 92 97

Mél.:

pascale.provot@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS:3633819

Réf LIDO/OSE : 2021-18233-08979

Le 8 Avril 2021

OPH Val de Berry

14 Rue Jean Jacques Rousseau

18000 Bourges

## **AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR LOCATIVE**

Bail à construction : Code de la Construction et de l' Habitation (CCH) art-L251-1 à L251-9

DÉSIGNATION DU BIEN : BAIL À CONSTRUCTION POUR LA RÉALISATION D'UN EHPAD.

Adresse du Bien : La Crele 18300 St Satur.

VALEUR LOCATIVE : 1€.

1 – Service consultant: OPH Val de Berry.

Affaire suivie par: Carole DUBOIS.

**2 – Date de consultation :** 18 Février 2021.

Date de réception : 18 Février 2021.

Date de visite : non visité.

Date de constitution du dossier « en état » : 18 Février 2021.

# 3 – Opération soumise à l'avis du Domaine – description du projet envisagé

Bail à construction pour la réalisation d'un EHPAD sur un terrain appartenant à l' Association « Voir ensemble ».

## 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : AL nº 137.

Description du bien : Bail à construction de 33 ans pour la réalisation d'un EHPAD comprenant 55 appartements de type T1 et parties communes à St Satur, sur la parcelle cadastrée AL n° 137 pour 95 a 38 ca.

## 5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Association « Voir ensemble.

Situation d'occupation : libre.

#### 6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Zone Na du POS.

# 7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR LOCATIVE

Dans le cadre du bail à construction, compte tenu des données constatées sur le marché locatif de biens comparables, de la nature, de l'état et de la consistance de l'immeuble, la valeur locative est établie à 1 €.

#### 8 - DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois.

# 9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollutions des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5A-DE Reçu le 11/06/2021

Pour Le Directeur Régional des Finances publiques, et par délégation

L' Evaluatrice

R

Pascale PROVOT

Inspectrice des Finances Publiques

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5B-DE Reçu le 11/06/2021



## **BUREAU DE VAL DE BERRY**

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

\_\_\_\_

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_

#### V - FONCIER

#### **B - AUBIGNY SUR NERE - RETROCESSION VOIRIES**

Dans le cadre de la construction des 11 logements rue de la Malnoue - Place de l'Europe à Aubigny-sur-Nère (cité 443), et comme convenu avec la commune d'Aubigny-sur-Nère, il y a lieu de procéder à la rétrocession de la parcelle section AR n°370 d'une superficie de 10m² issue de la division de la parcelle AR 44 d'une superficie de 377m².

La rétrocession se fera à l'euro symbolique. L'Office a sollicité l'avis du Domaine, annexé à la présente.

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le Directeur Général à signer l'acte administratif qui conclura cette opération.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

## **DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à signer l'acte administratif de rétrocession de voiries à la commune d'AUBIGNY SUR NERE.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT



Liberté Égalité Fraternité



Le 18/05/2021

Direction Générale des Finances Publiques Direction Régionale des Finances Publiques du Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

Pôle d'évaluation domaniale Cité administrative Coligny – BAT P3 131 rue du Faubourg Bannier C\$ 54211

téléphone : 02 18 69 53 12

mél.:

drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE** 

Affaire suivie par : Martine LE ROY

Téléphone: 02 18 69 53 59

courriel: martine.le-roy@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 368 27 32

Réf. OSE: 2021-18015-10435

OPH Val de Berry

14 Rue Jean Jacques Rousseau

18000 Bourges

# AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : trottoirs

Adresse du bien : rue de l'industrie à Aubigny sur Nère

Département : Cher

#### - SERVICE CONSULTANT

Val de Berry OPH du CHER

Affaire suivie par : Carole DUBOIS

#### 2 - DATE

de consultation : 24/02/2021 de réception : 24/02/2021

de visite:/

de dossier en état : 24/02/2021

# 3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Dans le cadre de la construction de 11 logements à Aubigny-sur-Nère, L'OPH a convenu avec la commune de procéder à la rétrocession des trottoirs.

Cession de la parcelle AR 370 à la commune ; la parcelle AR 371 sera dans le domaine public. La rétrocession se fera à l'euro symbolique.

#### 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Adresse :rue de l'industrie à Aubigny sur Nère

Références cadastrales : Section AR n°370 issue de la parcelle AR n°44.

Superficie cadastrale: 377 m<sup>2</sup>

Descriptif du bien : Parcelle en nature de trottoir.

## 5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : OPH Val de Berry.

Occupation: Libre de toute occupation

Conditions de la vente : amiable

#### 6 - URBANISME - RÉSEAUX

Zone UC du PLU approuvé le 24/09/2015 et entré en vigueur le 19/011/2015.

## 7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Au vu de la fiche technique de la DNID, la cession de la voirie destinée à demeurer ou à être incorporée dans le domaine public est analysée comme un transfert de charges. Elle est évaluée à l'euro symbolique. Dans le cas présent, le transfert de propriété s'analyse effectivement comme un transfert de charges.

Compte tenu de la nature du bien à évaluer, le prix proposé à 1€ symbolique n'appelle pas d'observation et peut être accepté.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

## 8 - DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

#### 9 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,

Martine LE ROY

Inspectrice des Finances publiques

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5C-DE Reçu le 11/06/2021



## **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

#### V - FONCIER

#### **C-AVORD - RETROCESSION VOIRIES**

Sur la commune de AVORD, il y a lieu de procéder à la rétrocession d'un terrain situé devant les pavillons de la place Branly et d'un chemin d'accès vers le collège.

Les parcelles concernées par cette rétrocession sont les C 321 B et C 321 D indiquées en jaune sur le plan joint et représentent une superficie totale de 686 m².

La rétrocession se fera à l'euro symbolique selon l'avis du Domaine annexé à la présente.

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le Directeur Général à signer l'acte administratif qui conclura cette opération.

> **VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7** POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **DELIBERATION**

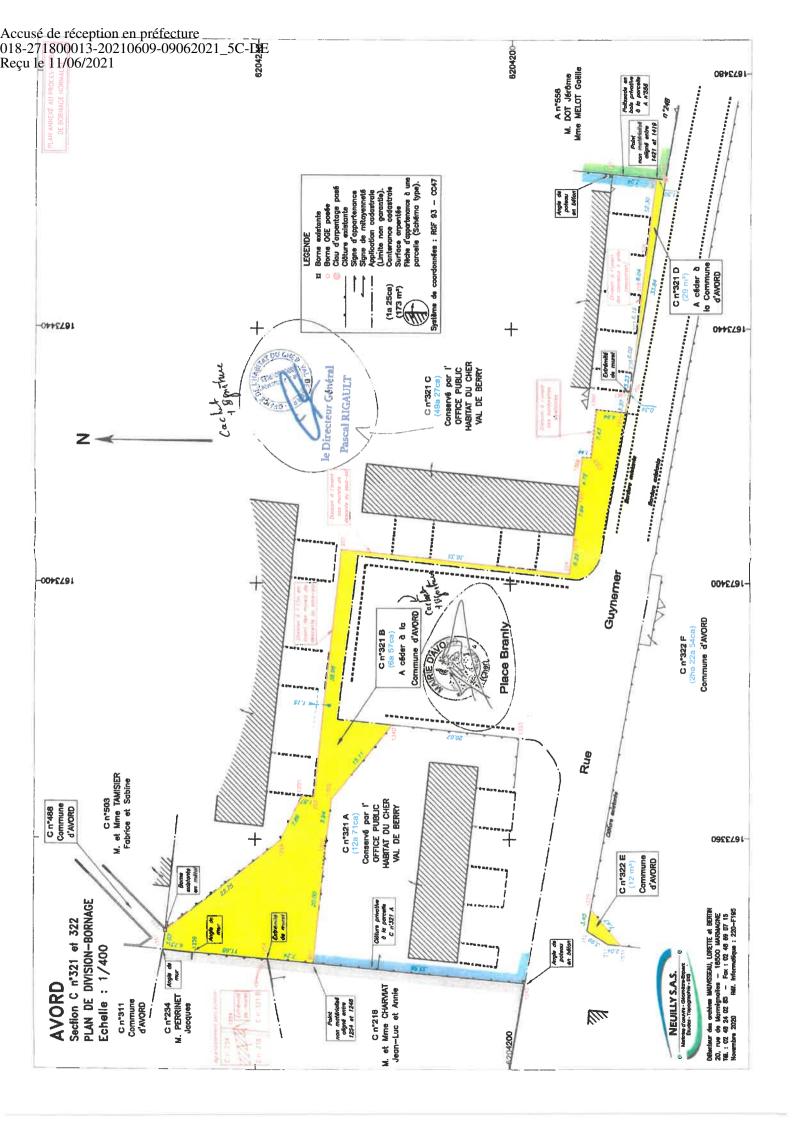
Le Bureau autorise le Directeur Général à signer l'acte administratif de rétrocession de voiries à la commune d'AVORD.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, **Emmanuel RIOTTE** 

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT





Liberté Égalité Fraternité



Le 17 Mai 2021

Direction régionale des Finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret Division Missions Domaniales

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3 131 rue du Faubourg Bannier CS 54211

45042 ORLEANS Cedex 1 Téléphone : 02 18 69 53 12

Mél.: drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE:** 

Affaire suivie par : Pascale PROVOT

Téléphone : 02 48 23 84 21/ 06 03 19 92 97 Mél. : pascale.provot@dgfip.finances.gouv.fr

Réf DS: 3697531

Réf OSE: 2021-18018-10944

OPH Val de Berry

14 Rue Jean Jacques Rousseau

18000 Bourges

#### **AVIS du DOMAINE SUR LA VALEUR VENALE**

Cessions des **OPH** (sauf entre OPH et opérations d'accession à la propriété) : **Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), art. L.451-5 et R.451-10.** 

Désignation du bien : Parcelle en nature de voirie.

Adresse du Bien : Place Branly 18520 Avord

DÉPARTEMENT : CHER. Valeur vénale : 1 €.

## 1. SERVICE CONSULTANT

OPH Val de Berry

Affaire suivie par : Carole DUBOIS.

## 2. DATES DOSSIER

de consultation : 25 Février 2021.

de réception : 25 Février 2021.

de visite: 17 Mai 2021.

de dossier en état: 17 Mai 2021.

# 3. OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Rétrocession de voirie.

## 4. DESCRIPTION DU BIEN

Commune: Avord.

Adresse: Place Branly.

Références cadastrales : C n° 321 pour partie.

Superficie cadastrale: 686 m²

Descriptif du bien : Parcelle en nature de voirie pour partie soit 686 m².

## 5. SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire présumé : OPH Val de Berry.

Situation d'occupation : libre

Conditions de la vente : amiable

## 6. URBANISME ET RÉSEAUX

Zone U du PLUI, PLUI approuvé le 17/07/2020.

L'enregistrement de votre demende a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

## 7. DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Au vu de la fiche technique de la DNID, la cession de la voirie destinée à demeurer pu à être incorporée dans le domaine public est analysé comme un transfert de charge. Elle est évaluée à l'euro symbolique. Dans le cas présent, le transfert s'analyse effectivement comme un transfert de charge.

Compte tenu de la nature du bien à évaluer, la valeur vénale est estimée à 1 € symbolique.

#### 8. DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

#### 9. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques, et par délégation

L' Evaluatrice

Pascale PROVOT

Inspectrice des Finances Publiques

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5D-DE Reçu le 17/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

## PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

#### V - FONCIER

## D - ACQUISITION ENSEMBLE IMMOBILIER -ST AMAND MONTROND

Un ensemble immobilier situé 11 Quai Pluviôse à St Amand Montrond est en vente et présente un intérêt pour l'office de par sa localisation et le type de logements.

En effet, ce bien est composé de 9 logements avec terrasse dont 1 F2, 6 F3 et 2 F4, d'une superficie habitable de 492 m². L'ensemble est cadastré CB n° 299 pour 20a75ca.

Le service du Domaine a estimé le bien à 150 000 €, avis annexé à la présente. Le propriétaire est prêt à céder à l'office l'intégralité de ce bien pour 150 000 € net vendeur.

Compte tenu de ces éléments, je vous remercie d'autoriser le Directeur Général à signer le compromis et l'acte qui conclura cette acquisition au prix de 150 000 € net vendeur.

Emmanuel RIOTTE, Conseiller Départemental et Maire de ST AMAND MONTROND, ne prend pas part au vote.

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 6
POUR: 6 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

## **DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à signer le compromis et l'acte de vente concernant l'acquisition d'un ensemble immobilier situé 11 Quai Pluviôse à ST AMAND MONTROND au prix net vendeur de 150 000 €.

.....

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT



Liberté Égalité Fraternité



Direction régionale des Finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret

Division Missions Domaniales Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3

131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

45042 ORLEANS Cedex 1 Téléphone : 02 18 69 53 12

Mél.: drfip45.pole-

evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE:

Affaire suivie par : Pascale PROVOT

Téléphone : 02 48 23 84 21 / 06 03 19 92 97

Mél.:

pascale.provot@dgfip.finances.gouv.fr

Réf DS: 3593454

Réf Lido/OSE: 2021-18197-07875

Le 24 Mars 2021

OPH Val de Berry

14 Rue Jean Jacques Rousseau

18000Bourges

## AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Acquisitions des **OPH**: **Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), art. L.451- 5 et R.451-10.** 

DÉSIGNATION DU BIEN : ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE DE LOGEMENTS.

Adresse du bien: 11 Quai Pluviôse 18200 St Amand Montrond.

1 – Service consultant OPH Val de Berry.

AFFAIRE SUIVIE PAR: Carole DUBOIS.

**2 – Date de consultation :** 16 Février 2021.

Date de réception : 16 Février 2021.

Date de visite : 8 Mars 2021.

état »: 8 Mars 2021.

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Acquisition amiable.

#### 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Commune: Saint Amand Montrond.

Adresse: 11 Quai Pluviôse.

Référence cadastrale : CB n° 299. Conditions de la vente : amiable.

A St Amand Montrond, 11 Quai Pluviôse, ensemble immobilier composé en rez-dechaussée de locaux à usage de stockage, caves, local poubelles, et au 1<sup>er</sup> étage, 9 logements avec terrasse dont 1 F2, 6 F3 et 2 F4, d'une surface habitable de 492 m². L'ensemble cadastré CB n° 299 pour 20 a 75 ca et nécessitant des travaux de rénovation.

## 5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire présumé : Indivision PETIT Jacqueline et CORD PETIT Chantal. Situation d'occupation : libre.

## 6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Zone UC du PLU, PLU approuvé le 21/09/2005, modifications des 28/06/2013 et 1/07/2016. Périmètre de protection des monuments historiques et aléa B (faible) du PPRI.

Le secteur UC correspond au centre dense de la commune. Il est caractérisé par des constructions majoritairement implantées à l'alignement.

#### 7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Méthode utilisée: La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations des biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local.

La valeur vénale du bien est estimée à cent cinquante mille euros (150 000 €).

Cette valeur vénale pourra être affectée d'une marge d'appréciation de plus 10 %.

#### 8 - DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois.

#### 9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_5D-DE Reçu le 17/06/2021

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour Le Directeur Régional des Finances publiques, et par délégation

L' Evaluatrice

Pascale PROVOT

Inspectrice des Finances Publiques



#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_

#### VI - CITE LOUCHEUR BOURGES - ARRETES DE PERIL

Lors de la séance du 7 février 2020, vous avez validé la modification du PSP pour tenir compte des problèmes structurels de la cité Loucheur, entrainant de fait une démolition au lieu de la réhabilitation programmée.

La Ville de Bourges a pris deux arrêtés de péril en date du 3 mars 2020 ordonnant à Val de Berry de procéder :

- Sans délai :
- à la mise en place de barrières afin de maintenir un éloignement des piétons vis-à-vis des façades
  - à l'interdiction de l'usage des balcons
- Sous un délai d'un an : à la purge des façades, des jardinières, des encadrements des portes et fenêtres, des balcons et gardes corps des coursives, des planchers et des cheminées de tout élément instable.

Je vous informe que l'ensemble de ces mesures ont été réalisées dans le délai prévu.

Pour ce faire et comme indiqué lors de la séance 19 juin 2020, Val de Berry a dû enclencher la procédure d'urgence pour la commande de ces travaux. Le coût total de ces travaux de sécurisation s'élève à 159 009.19 euros HT décomposé comme suit :

- Entreprise VPSITEX : 15 955.00 € HT - Eiffage Construction : 96 868.19 € HT

- Serrurerie Générale du Berry : 4 036.00 € HT

- SAS Dubuget : 42 150.00 € HT

Conformément au règlement intérieur des achats, je vous remercie d'en prendre acte.

#### DELIBERATION

Le Bureau prend acte de la réalisation de l'ensemble de ces mesures dans les délais impartis pour un prix total HT de 159 009.19 €.

La Secrétaire de Séance, Le Président,

G. de BENGY PUYVALLEE

Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,



#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_\_

# VII - DELEGATION ANNUELLE AU DIRECTEUR GENERAL POUR SOUSCRIRE TOUT MANDAT DANS LE CADRE DE CONSULTATIONS LANCEES AU SEIN DU GROUPE CDC HABITAT

Il est proposé au Bureau de délibérer **annuellement** pour décider de la participation de la société, au travers de projets organisés au sein du groupe CDC Habitat, à des groupements de commande.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Bureau donne pouvoir au Directeur Général pour souscrire jusqu'au 31 décembre 2021 tout mandat dans le cadre de groupements de commande organisés au sein du Groupe CDC Habitat et pour désigner l'entité coordonnateur mandataire afin de lancer les appels d'offres.

Lors de la première réunion de l'année 2022, le Bureau sera informé de l'adhésion par la société à tout groupement de commande et du mandat donné.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8A-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 1. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 2. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 3. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

A - DUN-SUR-AURON : construction d'une résidence pour seniors d'environ 12 logements individuels domotisés et 1 bâtiment commun Sur un terrain appartenant à la commune.

Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8B-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

\_\_\_\_

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

\_\_\_\_\_

#### VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 4. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 5. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 6. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

B - SAINT-FLORENT-SUR-CHER: construction d'une résidence pour seniors d'environ 10 logements individuels domotisés et 1 bâtiment commun Sur un terrain appartenant à la commune.

Je vous demande donc l'autorisation:

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de leurs équilibres financiers et des crédits budgétaires inscrits.

- VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
- POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 11 juin 2021 Le Directeur Genéral de Val de Berry,

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8C-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

## **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 7. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 8. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 9. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

# C - BOURGES, rue de la Vernusse : création d'une pension de famille – résidence accueil de 25 places dans un collectif

Sur un terrain appartenant à l'association Caritas pour la Cité Jean-Baptiste Caillaud.

#### Je yous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.
  - afin de limiter les frais pour Val de Berry en cas d'abandon du projet, je vous demande l'autorisation de signer une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération.

Cette convention a pour objectif de régler les conflits liés à un éventuel abandon du projet par l'une ou l'autre des parties pendant la phase de conception de l'opération. En effet, cette convention prévoit, en fonction des circonstances de l'abandon, la répartition des frais engagés entre les parties.

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7** POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits et autorise la signature d'une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération en cas d'abandon du projet.

La Secrétaire de Séance. G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président. Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT



Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8D-DE Reçu le 11/06/2021



# **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

#### VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 10. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 11. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 12. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

# D - JOUET-SUR-L'AUBOIS: construction d'environ 6 logements + 1 logement adjoint volontaire + locaux de service

La gendarmerie et la mairie de Jouet-sur-l'Aubois ont sollicité Val de Berry pour ce projet.

Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 **POUR:** 7 **CONTRE:** 0 **ABSTENTION:** 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021

Le Directeur Général de Val de Berry,

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8E-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes:

13. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,

autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,

prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres 15. ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

E - LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS: construction d'environ 6 logements + 1 logement adjoint volontaire + locaux de service

La gendarmerie et la mairie de La Guerche-sur-l'Aubois ont sollicité Val de Berry pour ce projet.

Je vous demande donc l'autorisation:

de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

> **VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7** POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, **Emmanuel RIOTTE** 

Bourges le 11 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Extrait certifié conforme

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8F-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 16. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 17. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 18. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

# F - VIERZON : extension du centre de santé situé 1 rue du Mouton La mairie de Vierzon a sollicité Val de Berry pour ce projet

Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.
  - afin de limiter les frais pour Val de Berry en cas d'abandon du projet, je vous demande l'autorisation de signer une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération.

Cette convention a pour objectif de régler les conflits liés à un éventuel abandon du projet par l'une ou l'autre des parties pendant la phase de conception de l'opération. En effet, cette convention prévoit, en fonction des circonstances de l'abandon, la répartition des frais engagés entre les parties.

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0** 

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits et autorise la signature d'une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération en cas d'abandon du projet.

.....

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8G-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

#### VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 19. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 20. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 21. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

# G - BOURGES, rue Joyeuse : création d'une pension de famille – résidence accueil de 23 places dans un immeuble existant.

Le bâtiment appartient à l'association Saint-François.

#### Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.
  - afin de limiter les frais pour Val de Berry en cas d'abandon du projet, je vous demande l'autorisation de signer une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération.

Cette convention a pour objectif de régler les conflits liés à un éventuel abandon du projet par l'une ou l'autre des parties pendant la phase de conception de l'opération. En effet, cette convention prévoit, en fonction des circonstances de l'abandon, la répartition des frais engagés entre les parties.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits et autorise la signature d'une convention de partage de frais d'étude avec le futur gestionnaire de cette opération en cas d'abandon du projet.

....

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8H-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

VIII - AUTORISATION LANCEMENT D'OPERATIONS

Tout programme vous est soumis à plusieurs reprises afin de valider chacune des étapes suivantes :

- 22. autoriser le lancement de toutes actions favorisant la réalisation d'un projet,
- 23. autoriser le lancement des procédures de marchés publics à employer pour le choix des entreprises,
- 24. prendre note des choix du Directeur Général sur avis de la Commission d'appel d'offres ou Commission des Marchés et valider le prix de revient prévisionnel ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre du premier point, je vous présente l'opération suivante :

# H - SAINT-AMAND-MONTROND, Le Grand Pré : construction d'environ 16 + 32 logements individuels

Suite à la démolition de 32 logements rue Sadrin, il peut être envisagé sur site la construction de 16 logements individuels qui pourraient être réalisés concomitamment avec 32 logements individuels situés sur une parcelle à proximité rue Sarrault. Un projet de 48 logements environ est envisageable.

# Je vous demande donc l'autorisation :

- de lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

Emmanuel RIOTTE, Conseiller Départemental et Maire de ST AMAND MONTROND, ne prend pas part au vote.

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 6
POUR: 6 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_8H-DE Reçu le 11/06/2021

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour lancer toutes les actions pour la réalisation de ce projet (étude foncière, sondage de sol éventuel, division cadastrale, étude de faisabilité financière, désignation de bureau de contrôle technique, de coordonnateur SPS et d'un maitre d'œuvre dans le respect des règles de la commande publique, sollicitation des concessionnaires de réseaux eaux usées, eau potable, électrique, gaz ...), ce dans le respect de son équilibre financier et des crédits budgétaires inscrits.

.....

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT



# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre - Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

IX - AUTORISATION OFFRE D'ACHAT
- AVORD VENTE CDC HABITAT

Suite à la mise en vente de 50 logements à Avord par CDC Habitat, Val de Berry souhaite faire une offre d'achat.

Ces logements se situent aux adresses suivantes : 4bis av du Colonel Bouyer, 1à 18 rue de l'Abbé Bourgeade, 1 à 28 rue Yves du Manoir, 2bis, 2ter, 4ter, 4 quater av de Bourges et 2,4 av de la Marne.

Après réflexion et étude de faisabilité, il peut être envisagé de proposer un montant d'acquisition de 3,5 millions d'euros net vendeur.

Pour information, en référence à l'article L451-5 du CCH : l'avis des domaines n'est pas requis pour une cession entre organismes de logement social.

Par conséquent, je vous demande votre accord pour faire une offre d'achat pour acquérir cet ensemble immobilier de 50 logements et l'autorisation de signer les documents inhérents à l'acte notarié qui conclura cette opération.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour faire une offre d'achat d'un montant de 3,5 millions net vendeur concernant l'acquisition de l'ensemble immobilier de 50 logements à AVORD par CDC Habitat et autorise la signature des documents inhérents à l'acte notarié pour conclure cette opération.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10A-DE Reçu le 11/06/2021



# **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES A - CONDAMNATION DE PELLES VIDE-ORDURE ET PIEDS DE COLONNES 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 19 juin 2020, le Conseil d'Administration a autorisé Val de Berry à procéder à la suppression des colonnes vides ordures sur les adresses listées.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un appel d'offres européen.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 4 janvier 2021.

La date de remise des offres était fixée au 22 février 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 22 février 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 19 mars 2021.

Après lecture des rapports d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer sans suite les lots 1, 2 et 3. Le lot 4 est déclaré fructueux avec l'offre suivante :

	Nom du	Prix offre	Critères d'attribution			guy Pari
LOT	candidat	avec options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL
4 Avord	MOULIN	110 416,00	10,00	10,00	10,00	10,00

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

#### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

......

La Secrétaire de Séance. G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président. **Emmanuel RIOTTE** 

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10B-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES B - ACCORD CADRE MAITRISE D'ŒUVRE DEMOLITION 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 19 juin 2020, le Bureau a autorisé le lancement de la consultation pour un accord cadre de maîtrise d'œuvre démolition mono-attributaire.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un appel d'offres européen.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 13 janvier 2021.

La date de remise des offres était fixée au 19 février 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 19 février 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 19 mars 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux le lot unique, et a retenu l'offre suivante :

Nom du candidat						
	Prix offre avec options retenues HT	Note Prix/60	Note valeur technique /40			
			Organisation 20/40	Composition 10/40	Planning 10/40	TOTAL
GINGER CEBTP	429 200.00	60.00	18.00	9.00	9.00	96.00

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

#### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Extrait certifié conforme

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10C-DE Reçu le 11/06/2021



#### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

#### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Directed General Adjoint - Directed Technique et Developpen

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

#### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# C -BOURGES – REHABILITATION BOURGES - 1-3-5 RUE LUCIEN D'AMBERT BATIMENT G

# 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux d'amélioration du bâtiment G situé 1-3-5 rue Lucien d'Ambert.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un appel d'offres européen.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 12 février 2021.

La date de remise des offres était fixée au 11 mars 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 11 mars 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission a décidé lors de sa séance du 19 mars 2021 de ne pas statuer sur les lots 2 et 3 dans l'attente de la relance du lot1 plomberie infructueux et d'attribuer l'ensemble des lots en même temps (au retour des offres suite à la relance des lots infructueux).

L'avis d'appel à la concurrence a été relancé pour le lot 1 le 19 mars 2021.

La date de remise des offres était fixée au 14 avril 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 14 avril 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 28 avril 2021.

Après lecture des rapports d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour ces consultations, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu le classement suivant :

		Prix offre avec	Critères d'attribution				
LOT	Nom du candidat	options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL	
1 Plomberie	HERVE THERMIQUE	107 336.00	10.00	10.00	10.00	10.00	
2 Electricité	TECHNIC ELEC	134 728.00	10.00	8.00	10.00	9.40	
3 Peinture – sol souple	PCB	23 500.00	10.00	8.00	10.00	9.40	

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

# 2 - Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

NOM OPERATION	NOM OPERATION			
COUT DE REVIENT PREVIS	Cités n° 3031 Bâtiment collectif G Chancellerie 1/3/5 Lucien d'Ambert			
	logements		24	
	surface corrigée m²		2 712	
		€ H.T	Taux de TVA	Coût de revient
FONCIER		0,00		0,00
TRAVAUX €		379 968,84		400 867,13
Couverture (partie bâtiment G du lot 1)	PESLARD	97 430,14	5,50%	102 788,79
⊟ectricité	TECHNIC ELEC	134 728,00	5,50%	142 138,04
Plomberie	HERVE THERM IQUE	107 336,00	5,50%	113 239,48
Peinture - Sols Souples	PCB	23 500,00	5,50%	24 792,50
Provisions pour aléas	5,00%	16 974,71	5,50%	17 908,32
HONORAIRES		22 404,53		23 636,78
Maitrise d'Œuvre	PLAN & COO	6 638,00	5,50%	7 003,09
Diagnostic Amiante	AED EXPERTISES	13 639,03	5,50%	14 389,18
Coordonnateur S.P.S	APAVE	1 527,50	5,50%	1 611,51
Frais de Consultations		600,00	5,50%	633,00
Révisions de prix :	1%	3 799,69	5,50%	4 008,67
TOTAL OPERATION:		406 173,06		428 512,58
	DATE:	21/05/2021		

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

#### Cités nº 3031 Bâtiment collectif G Chancellerie 1/3/5 Lucien d'Ambert

FINANCEMENT PREVISIO NNEL en euros du coût de revient de l'opération	Cités n° 3031 3032 3033 5 Bâtiments collectifs Chancellerie		
Subvention BO URGES PLUS	270 000,00	63%	
Prêt banque des territoires	106 169,00	25%	
Fonds Propres	52 343,58	12%	
TOTAL	428 512,58	100%	

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10C-DE Reçu le 11/06/2021

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0** 

#### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et valide le plan de financement en recettes et dépenses pour cette opération de réhabilitation à Bourges rue Lucien d'Ambert.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10D-DE Reçu le 11/06/2021



## **BUREAU DE VAL DE BERRY**

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

T / / 1 / 3 / 4 / 7 / 60

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# D - REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ELECTRIQUES DE 385 LOGEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

# 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux de mise aux normes électriques. Pour ce faire, un repérage amiante avant travaux est nécessaire. Dans ce cadre, l'Office a lancé un appel d'offres européen.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 12 mars 2021. La date de remise des offres était fixée au 12 avril 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 12 avril 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 28 avril 2021.

Après lecture des rapports d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu les offres suivantes :

	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT	Critères d'attribution			
LOT			Note Prix/10 (30%)	Note Valeur technique/10 (40%)	Note Qualité/10 (30%)	TOTAL
1 Electricité 2020	AED EXPERTISES	78 155,00	6,94	10,00	10	9,08
2 Electricité 2021	AED EXPERTISES	101 895,00	10,00	10,00	10	10,00

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

## **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

La Secrétaire de Séance,

G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 10 juin 2021
Le Directeur Gévéral de Val de Berry,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10E-DE Reçu le 11/06/2021



### BUREAU DE VAL DE BERRY

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

### X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# E – REFECTION DE PEINTURE DES CAGES D'ESCALIER ET REVETEMENT DE SOL SUR DIFFERENTS SITES DU DEPARTEMENT

### 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux réfection de peinture de cages d'escalier et revêtement de sol sur le département.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 7 mai 2021.

La date de remise des offres était fixée au 28 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 28 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a classé premières les offres suivantes :

	None	Prix offre		Critères d'attribution				
LOT	Nom du candidat	avec options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL		
1 Bourges	Peinture et Couleur du Berry	92 139,65 € 1 2	10,00	10,00	10,00	10,00		
2 Foecy, Mehun sur Yèvre, Vierzon	Peinture et Couleur du Berry	62 343,78 € 3 4	10,00	10,00	10,00	10,00		

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Montant incluant la PSE suivante : Avord

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Montant incluant la PSE suivante : Réfection des puliers en les PVC sur sols amiantés Bourges

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Montant incluant la PSE suivante : Peinture Mehun Massay

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Montant incluant la PSE suivante : Réfection des paliers en les PVC sur sols amiantés Vierzon et Mehun

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10F-DE Reçu le 11/06/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

T / 1 / 1 1 1 1 7 0

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

### X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# F – NETTOYAGE ET PEINTURE FAÇADES/RAVALEMENT EN PEINTURE SUR LE **DEPARTEMENT**

### 1 – Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux de rénovation de façades sur le département.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 6 mai 2021.

La date de remise des offres était fixée au 27 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 27 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, a choisi de déclarer infructueux tous les lots.

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

......

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, **Emmanuel RIOTTE** 

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10G-DE Reçu le 11/06/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

T / 1 / 1 / 1 / 1 / 1 / 7 / 20

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# G – MARCHE DE TRAVAUX : LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS, CONSTRUCTIONS NEUVES

### 1 - Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 19 juin 2020, le Conseil d'Administration a autorisé le lancement de l'appel d'offres travaux concernant la construction de 10 logements individuels.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 31 mars 2021.

La date de remise des offres était fixée au 10 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 10 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée par le cabinet d'architecte.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu les offres suivantes :

Se de la constante de la const	Nom du	Prix offre		Critères d'attribution		
LOT	candidat	avec options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL
1 Gros œuvre	AYDER	387 310,16 € 5	10,00	10,00	10,00	10,00
2 Ravalement	SN TPE	37 000,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
3 Charpente	RAINERI	61 479,35 €	10,00	9,00	10,00	9,70
4 Couverture	GUENIN	55 000,00 €	10,00	9,00	10,00	9,70
5 Menuiserie extérieure-PVC	RAINERI	63 609,33 € 6	10,00	10,00	10,00	10,00

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Montant incluant la PSE suivante : bicouche remplacé par un enrobé pour accès garages et portes d'entrée

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Montant incluant la PSE suivante : Remplacement des manœuvres manuelles des volets roulants des fenêtres

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10G-DE Reçu le 11/06/2021\_6

1/ <del>06/2021</del> 6						
Doublages- cloisons- plafonds	BOISSERY	63 067,55 €	10,00	9,00	10,00	9,70
7 Menuiseries intérieures	ELVIN	41 011,69 € <sup>7</sup>	10,00	9,00	10,00	9,70
8 Electricité	TECHNIC ELEC 58	60 664,00 € <sup>8</sup>	10,00	10,00	10,00	10,00
9 Plomberie sanitaire – chauffage –VMC	DUN ENERGIES	117 354,00 €	10,00	9,00	10 ,00	9,70
10 Peinture	POTIN	35 709,45 €7	10,00	9,00	10,00	9,70
11 Revêtements sols souples et scelles	DIAS JOAO ET FILS	67 966,55 € <sup>9</sup>	10,00	10,00	10,00	10,00
12 Espaces verts	CAMUS PAYSAGES	16 752,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
13 Isolation laine soufflée	ISO SOUFLE	7 264,51 €	10,00	9,00	10,00	9,70

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

# 2 - Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Montant incluant la PSE suivante : Suppression des plinthes bois

<sup>8</sup> Montant incluant la PSE suivante : Alimentation des volets roulants de toutes les fenêtres

<sup>9</sup> Montant incluant la PSE suivante : Fourniture et pose de carrelage et plinthe

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-090620 Reçu le 11/06/2021

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

)18·	-27	'180	00013	-202	106	09-	-090	620	21_	_10C	3-DE
	- 1	4.4	10 (10	004				7.4			

									1/
					PLUS			PLAI	06/:
Surface Utile	737,34								1
Coût de travaux au m²	1 375,47 €				Logem <b>ents:</b> 453,94	61,56%		Logements: 283,40	38,44%
	€H.T	€ T.T.C 20%	€LASM	€ H.T	€ T.T.C 20%	€LASM	€ Н.Т	€ T.T.C 20%	€ LASM
FONCIER	131 461,25	156 793,25	142 333,36	80 927,54	96 521,92	89 020,30	50 533,71	60 271,33	53 313,06
Terrain		0.00	00.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
frais bornage		00'0	00'0	00,00	00'0	00,00	0,00	00,00	00,0
	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Lot n° 12 - Espaces verts CAMUS PAYSAGES		20 102,40	4 222,55	10 312,53	12 375,04	11 343,78	6 439,47	7 727,36	6 793,64
ot n°1		72 000,00	64 962,12	36 936,00	44 323,20	40 629,60	23 064,00	27 676,80	24 332,52
Branchements	3 750 00	4 500 00	4 060 13	2 308 50	02 027 2	2 539 35	1 441 50	1 729 80	1 520 78
gaz dévoiement EU	12 000.00	14 400,00	12 992,42	7 387,20	8 864,64	8 125,92	4 612,80	5 535,36	4 866,50
électricité	7 500,00	00'000 6	8 120,27	4 617,00	5 540,40	5 078,70	2 883,00		3 041,57
France Telecom	6 133,00	7 359,60	6 640,21	3 775,47	4 530,56	4 153,02	2 357,53	2 829,04	2 487,19
Tayos d'inhanismo	10 020,00	00,008 81	00 0	10 234,33	77,107 71	67,762	co'nec o	0,000,7	0 /42, 14
AT	720,00	720,00	779,54	443,23	443,23	487,55	276,77	276,77	291,99
RAP	956,25	956,25	1 035,34	588,67	588,67	647,54	367,58	367,58	387,80
cane	3 125,00	3 125,00	3 383,45	1 923,75	1 923,75	2 116,13	1 201,25	1 201,25	1 267,32
TRAVAUX	967 862,25	1 161 434,70	1 047 906,38	595 815,99	714 979,20	655 397,58	372 046,25	446 455,51	392 508,80
		0,00	00'0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Lot n°1 Hors VKD - Gros Ceuve ATUER	327 310, 10	392 772, 19 44 400 00	334 37 9,30	22 777 20	27 332 64	25 054 92	14 222 80	17 067 36	15 005 05
		73 775,22	66 563,82	37 846,69	45 416,03	41 631,36	23 632,66	28 359,19	24 932,46
	_	00'000 99	59 548,61	33 858,00	40 629,60		21 142,00	25 370,40	22 304,81
2		76 331,20	68 869,95	39 157,90	46 989,48	43 073,69	24 451,43	29 341,72	25 796,26
Lot n°6 - Menuiseries intérieures ELVIN	41 011,69	49 214,03 75 691 06	44 403,44	25 246,80	30 296, 16	27 771,48	15 764,89	18 917,87	16 631,96
TECHNI		72 796,80	65 681,04	37 344,76	44 813,71	41 079,24	23 319,24	27 983,09	24 601,80
Sanitaire		140 824,80	127 059,41	72 243,12	86 691,74	79 467,43	45 110,88	54 133,06	47 591,98
		42 851,34	38 662,69		26 379,29	24 181,01	13 726,71		
Lot n°11 - Carrelage Faience DIAS JOAO & FILS	67 966,55	81 559,86	73 587,52	41 840,21	50 208,25	46 024,23	26 126,34	31 351,61	27 563,29
		00.0			00,0		00,00	00,0	
imprévus 3%	30 425,66	36 510,79	32 941,91	18 730,03	22 476,04	20 603,03	11 695,62	14 034,74	12 338,88
HONORAIRES	80 615,22	96 738,27	87 282,29	49 626,73	59 552,08	54 589,42	30 988,50	37 186,20	32 692,87
architecte ARCHI 3		66 328,80	59 845,27	34 026,67	40 832,00	37 429,34	21 247,33	25 496,80	22 415,93
VER		4 644,00	4 190,06	2 382,37	2 858,84	2 620,61	1 487,63	1 785,16	1 569,45
conduite opération 1,5%	-	18 803,06	16 965,10	9 645,97			6 023,25	7 227,90	6 354,53
bureau d'etude	3 055.00	3 666.00	3 307.66	1 880.66	2 256.79	2 068.73	1 174.34	1 409.21	1 238 93
TOP		1 200,00	1 082,70	615,60		677,16	384,40	461,28	405,54
dommages ouvrage									
Actualisation 1,5%	15 669,21	18 803,06	16 965,09	9 645,97	11 575,16	10 610,57	6 023,24	7 227,89	6 354,52
TOTAL OPERATION:	1 195 607,94	1 433 769,28	1 294 487,12	736 016,23	882 628,36	809 617,87	459 591,70	551 140,93	484 869,25

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10G-DE Reçu le 11/06/2021 FINANCEMENT PREVISIONNEL **PLUS PLAI** 19 400,00 € 0,00 € Subvention ETAT 19 400,00 € 155 736,12 € 96 794,87 € 58 941,25 € **Fonds propres** Subvention Conseil Départemental 24 000,00 € 0,00 € 24 000,00 € 12 000.00 € 12 000,00 € **Subvention Commune** 0.00 € Prêt Banque des Territoires / Travaux - 40 ans 659 282,00 € 448 436,00 € 210 846,00 € Prêt Banque des Territoires / Foncier - 50 ans 131 569,00 € 85 887,00 € 45 682,00 € Subvention Action Logement (Appel à Manifestation d'Intérêts) 10 500,00 € 4 500,00 € 6 000,00 € 250 000,00 € 150 000,00 € 100 000,00 € **Prêt Action logement** 12 000,00 € 20 000,00 € Subvention Région Centre Val de Loire 32 000,00 € **TOTAL OPERATION** 1 294 487,12 € 809 617,87 € 484 869,25 € Frais financier 5 647.44 4 393.00 1 254,44

1 300 134,56

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et valide le plan de financement en recettes et en dépenses de l'opération de constructions neuves à LA GUERCHE SUR L'AUBOIS.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

**TOTAL PROJET** 

Le Président, Emmanuel RIOTTE

814 010,87

486 123,69

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT



### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental
François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

# SEANCE DU MERCREDI 9 JUIN 2021 A 10 H 30

### X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# H – MARCHE DE TRAVAUX : SAINT-FLORENT-SUR-CHER, CENTRE MATERNEL

### 1 – Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 19 octobre 2018, le Conseil d'Administration a autorisé le lancement de l'appel d'offres travaux concernant la construction du centre maternel à Saint-Florent-sur-Cher.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 30 mars 2021.

La date de remise des offres était fixée au 6 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 6 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée par le cabinet d'architecte.

Les lots 2 et 14 ont été relancés car aucune offre n'avait été remise.

L'avis d'appel à la concurrence pour ces deux lots a été relancé le 7 mai 2021.

La date de remise des offres était fixée au 2 juin 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 2 juin 2021.

L'analyse des offres a été réalisée par le cabinet d'architecte.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu les offres suivantes :

D WAR	REFERENCE OF	Prix offre		Pirts.		
LOT	Nom du candidat	avec options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL
1 Gros œuvre	SNE PACE	891 511,92€	9,98	10,00	10,00	9,99
2 Ravalement	COTE MURS	59 056,64 €	10,00	10,00	10,00	10,00
3 Charpente bois	RAINERI	114 199,37 €	10,00	10,00	10,00	10,00
4 Couverture	GUENIN	72 000,00 €	10,00	9,00	10,00	9,70
5 Etanchéité	SOPREMA	37 300,00 €	9,92	10,00	10,00	9,95
6 Menuiseries extérieures PVC	MOREAU	36 469,54 €	10,00	10,00	10,00	10,00
7 Menuiseries extérieures	LASNE	134 363,55 €	9,80	10,00	10,00	9,88

/06/2021						
aluminium						
8 Plâtrerie sèche	SBPI	125 241,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
9 Menuiseries intérieures	AMF	174 061,12€	10,00	10,00	10,00	10,00
10 Plafonds suspendus	LECOMTE	26 904,75 €	10,00	10,00	10,00	10,00
11 Isolation soufflée des combles	DA COSTA	6 348,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
12 Carrelages- Faïences	SOLS DU BERRY	33 000,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
13 Sols souples	COULEURS ET LUMIERES	64 998,95 €	10,00	10,00	10,00	10,00
14 Serrurerie	LASNE	62 816,06 €	10,00	10,00	10	10,00
15 Peintures	CHAUVEAU	65 117,85 €	10,00	10,00	10,00	10,00
16 Electricité– courants faibles	VINCI FACILITIES	234 888,00 €	10,00	10,00	10	10,00
17 Plomberie sanitaire- chauffage-VMC	CAU	277 349,11 €	10,00	10,00	10,00	10,00
18 Ascenseur	CFA	29 450,00 €	10,00	10,00	10,00	10,00
19 Espaces verts	RENIER	23 792,10 €	10,00	10,00	10,00	10,00

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

# 2 - Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

### FONCIER   242 991,46   0,00   281 646,47   20 620 620 620 620 620 620 620 620 620		H.T.	T.T.C 20%	coût de revient (base
### Brain	FONGIER			10%) 280 162.67
Section   Sect				0,00
400.00   4				30,000,00
Ny desiconstal				400,00
Second   S				110,00
March   Marc			•	82 200,00
Section   Compression   Comp	• •		,	
A	, ,			
Contact				l .
Page	of 1 The date of or order		- 1	
STATE   1	Of II 15 - 65paces voite clotteres	25 752, 10	20 000,02	
STANCHEMENTS		1 677 29	2 012.75	1 845.0
## Parchements eau   3 500,00   4 200,00   0				l
### SPANCHEMENTS   Company	<del></del>			The state of the s
Section   Sect	•	3 300,00		
Securitable		2 500 00		
France Telecom eau 1 100,000 1 198,00 1 190,00 1				
France Telecom eau 4 000,00 1 196,00 1 100,00 1 196,00 4 400,10 4 400,10 4 400,00 4 784,00 4 400,10 4 784,00 4 400,10 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 100,00 1 1 1 1				
France leasurement earning and the service of the s				
Taxe aménagement taxe raccordement égout  TRAVAUX  2 071,50  2 085,81,30  93 683,83  2 885,76,84  2 885,76,84  2 885,81,30  3 90,00  3 683,93  3 90,00  3 90,0				·
Taxe aménagement taxe raccordément égout  TRAVAUX  2 13 136,38 2 2897 63,64 2 654 450, 2 17 924;	2.11.	4 000,00	÷ 104,00	7 700,0
TRAVAUX  2 071,50 2 0		16 204 02	16 204 02	17 924 4
TRAVAUX  2 413 136,38 2 895 763,64 2 654 450,  Lot n° 1 - Gros Œurre (Hors partie VRD) PACE Lot n° 2 - Ravalement OCTE MURS Lot n° 3 - charpente Boils RAINERI Lot n° 4 - Couverture GUENIN 72 000,00 86 400,00 79 200,  Lot n° 5 - Etanchétié SOPREMA 37 300,00 44 760,00 41 030,  Lot n° 6 - Mex PVC MOREMA Lot n° 6 - Mex PVC MOREMA Lot n° 8 - Platrerie seche Lot n° 1 - Platrerie seche Lot n° 1 - Platrerie seche Lot n° 1 - Selarodisie Supendus Lot n° 1 - Gros Guenis Intérieures boils Lot n° 1 - Platrerie seche Lot n° 1 - Selarodisie Supendus Lot n° 1 - Platrerie Lasne Lot n° 1 - Sel Futurerie Lot n° 1 - Flatrerie L	_			l
Description   Pace   September   Septemb	taxe raccordement égout	2 07 1,50	2 07 1,50	2071,0
2-   2-   2-   2-   2-   2-   2-   2-	TRAVAUX	2 413 136,38	2 895 763,64	2 654 450,0
10		004 544 00	005 944 30	003 663
10.0   1	200 1 Clob Cada ( loto partie 1 La)			
10				I .
10   11   12   13   13   13   13   13   13	Edit o charponic pole			
MOREAU   136, 485, 490, 490, 490, 490, 490, 490, 490, 490	LOUTH 4 COCHOTON	1		
13	LOT II O LIGHTONORO	1		
125 241,00	EST II S IMOX I VS	1		
10	LOCAL A MOXINEO	1		1
LECOMTE 26 904,75	LOCAL COLLEGE			
Lot n° 11 - Isolation soufflée des combles	LOCAL C INCIDENCE INCIDENCE			
10	LOCAL TO I INICIANO COOPERIORS			
Countries   Coun	LOCAL TA IOGICATION CONTINUES TO STATE OF THE STATE OF TH			1
Lot n° 15 - Society Characterise LASNE Lot n° 15 - Peintures CHAUVEAU Lot n° 15 - Peintures CHAUVEAU Lot n° 16 - Electricité VINCI FACILITIES 234 888,00 281 865,60 258 376, 277 349,11 332 818,93 305 084, 201 n° 18 - Ascenseur CFA 29 450,00 35 340,00 32 395, 395 architecte 9,10% contrôle technique conduite opération bureau d'étude coordonnateur S.P.S diag complém / attest.homme de l'art géomètre (bornage) Frais publications consultations TRC TRC TOTAL OPERATION 3012 710,34 3 584 132,61 3 322 138				1
Lot n° 15 - Peintures Lot n° 16 - Electricité Lot n° 16 - Electricité VINCI FACILITIES Lot n° 17 - Plomberie Chauffage Ventilation Lot n° 18 - Ascenseur CFA  Imprévus et aléas de travaux 1,5%  HONORAIRES  architecte 9,10% contrôle technique conduite opération bureau d'étude coordonnateur S.P.S diag complém / attest.homme de l'art géomètre (bornage) Frais publications consultations TCC FAIRES  TOTAL OPERATION  CHAUVEAU 65 117,85 78 141,42 71 629, 281 865,60 258 376, 294 50,00 35 340,00 32 395, 30 5 533,93 35 6 583,93 35 6 583,93 37 387 217 490,00 260 988,00 27 870 260 988,00 27 870 27 490,00 260 988,00 27 870 27 490,00 28 586,00 28 289 289 28 289 29 290,00 29	Lot n° 13 - Sols souples COULEURS ET LUMIERES		•	1
Lot n° 16 - Electricité	Lot II II Contaction			1
Lot n° 17 - Plomberie Chauffage Ventilation Lot n° 18 - Ascenseur CFA Lot n° 18 - Ascenseur SFA	20(11 10 1 011110100	I I		
Lot n° 18 - Ascenseur  CFA  29 450,00  35 340,00  32 395.  Imprévus et aléas de travaux 1,5%  HONORAIRES  architecte 9,10%  contrôle technique  conduite opération  bureau d'étude  coordonnateur S.P.S  diag complém / attest.homme de l'art  géomètre (bornage)  Frais publications consultations  TRC  frais concours ( indemnité 2 x 6000 )  TOTAL OPERATION  CFA  29 450,00  35 340,00  36 540,00  36 672,62  41 866  306 533,93  356 583,93  337 387  217 490,00  260 988,00  7 870  8 586,00  7 870  8 586,00  7 870  8 586,00  7 870  8 000,00  6 000,00  5 500  2 400,00  2 400,00  2 400,00  2 400,00  3 800,00  1 400,00  1 400,00  1 4352,00  1 32 395.  1 4866  1 4966  1 496,00  3 588,00  3 48 043,93  4 8 043,93  5 2 848  5 000,00  5 500  2 400,00  2 400,00  2 400,00  3 80	Lot n° 16 - Electricité VINCI FACILITIES			
Imprévus et aléas de travaux 1,5%    10	Lot n° 17 - Plomberie Chauffage Ventilatio  CAI		-	
HONORAIRES   306 533,93   356 583,93   337 387     architecte 9,10%   217 490,00   260 988,00   239 239     contrôle technique   7 155,00   8 586,00   7 870     conduite opération   48 043,93   48 043,93   52 848     bureau d'étude   5 000,00   6 000,00   5 500     coordonnateur S.P.S   3 445,00   4 134,00   3 789     diag complém / attest.homme de l'art   2 000,00   2 400,00   2 200     géomètre (bornage)   1 400,00   1 680,00   1 540     Frais publications consultations   2 000,00   2 400,00   2 400,00     TRC   8 000,00   1 300,00   1 300,00     frais concours (indemnité 2 x 6000 )   12 000,00   14 352,00   13 200     TOTAL OPERATION   3 012 710,34   3 584 132,61   3 322 138     TOTAL OPERATION   3 012 710,34   3 584 132,61   3 3	Lot n° 18 - Ascenseur CF/	29 450,00	35 340,00	32 395,
architecte 9,10% contrôle technique conduite opération bureau d'étude coordonnateur S.P.S diag complém / attest.homme de l'art géomètre (bornage) Frais publications consultations TRC frais concours (indemnité 2 x 6000 )  Révision 2%  217 490,00 260 988,00 7 870 8 586,00 7 870 8 000,00 6 000,00 6 000,00 5 500 9 4 134,00 3 789 9 2 000,00 1 680,00 1 540 9 2 000,00 1 4 352,00 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 3 3 22 138	Imprévus et aléas de travaux 1,5%	38 060,52	45 672,6	41 866,
architecte 9,10% contrôle technique conduite opération bureau d'étude coordonnateur S.P.S diag complém / attest.homme de l'art géomètre (bornage) Frais publications consultations TRC frais concours (indemnité 2 x 6000 )  TOTAL OPERATION  217 490,00 260 988,00 7 870 8 586,00 7 870 8 586,00 7 870 8 000,00 6 000,00 6 000,00 5 500 9 4 134,00 3 789 9 2 000,00 1 680,00 1 540 9 2 000,00 1 4 352,00 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 200 1 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	HONOPAIDEC	306 523 02	356 583 Q	337 387
architecte 9, 10% contrôle technique conduite opération bureau d'étude coordonnateur S.P.S diag complém / attest.homme de l'art géomètre (bornage) Frais publications consultations TRC frais concours (indemnité 2 x 6000)  Révision 2%  TOTAL OPERATION  7 155,00 8 586,00 7 870 8 004,00 6 000,00 6 000,00 5 500 6 000,00 6 000,00 7 870 8 000,00 6 000,00 1 134,00 9 2 400,00 1 680,00 1 1 540 9 2 000,00 1 4 352,00 1 3 322 138	A TO A SECURITION OF THE PROPERTY OF THE PROPE		_	
Conduite opération  Conduite opération  Dureau d'étude  Coordonnateur S.P.S  diag complém / attest.homme de l'art  géomètre (bomage)  Frais publications consultations  TRC  frais concours ( indemnité 2 x 6000 )  TRC  Révision 2%  TOTAL OPERATION  18 043,93  48 043,93  50 000,00  6 000,00  5 500  6 000,00  1 134,00  2 400,00  2 400,00  1 680,00  1 680,00  2 400,00  8 000,00  1 4 352,00  1 3 220  3 012 710,34  3 584 132,61  3 322 138				
South to Speciation	·	1		
bureau dictode       3 445,00       4 134,00       3 789         coordonnateur S.P.S       2 000,00       2 400,00       2 200         diag complém / attest.homme de l'art       2 000,00       1 680,00       1 540         Frais publications consultations       2 000,00       2 400,00       2 400         TRC       8 000,00       8 000,00       8 000,00       8 800         frais concours (indemnité 2 x 6000)       12 000,00       14 352,00       13 200         Révision 2%       50 138,57       50 138,57       50 138         TOTAL OPERATION       3 012 710,34       3 584 132,61       3 322 138	•			
cool-diag complém / attest.homme de l'art       2 000,00       2 400,00       2 200         géomètre (bornage)       1 400,00       1 680,00       1 540         Frais publications consultations       2 000,00       2 400,00       2 400         TRC       8 000,00       8 000,00       8 800         frais concours (indemnité 2 x 6000 )       12 000,00       14 352,00       13 200         Révision 2%       50 138,57       50 138,57       50 138         TOTAL OPERATION       3 012 710,34       3 584 132,61       3 322 138				
géomètre (bomage) Frais publications consultations TRC 8 000,00 frais concours (indemnité 2 x 6000 )  Révision 2%  TOTAL OPERATION  1 400,00 2 000,00 8 000,00 8 000,00 14 352,00 13 200  50 138,57 50 138,57 50 138,57 50 138 3 322 138				
Frais publications consultations TRC frais concours (indemnité 2 x 6000 )  Révision 2%  TOTAL OPERATION  2 000,00 2 400,00 8 000,00 12 000,00 14 352,00 13 200 50 138,57 50 138,57 50 138,57 50 138,57 50 138				
8 000,00 8 000,00 14 352,00 13 200 15 138,57 50 138,57 50 138,57 50 138 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15				
frais concours (indemnité 2 x 6000 )  Révision 2%  50 138,57  50 138,57  TOTAL OPERATION  3 012 710,34  3 584 132,61  3 322 138				
TOTAL OPERATION 3 012 710,34 3 584 132,61 3 322 138			-	
TOTAL OPERATION 3 012 710,34 3 584 132,61 3 322 138				
	1111/0. 200	50 130,37	-	
frais financier 45 751,21 45 751,21 45 751,21	TOTAL OPERATION	3 012 710,34	3 584 132,6	3 322 138
	frais financier	45 751,21	45 751,2	45 751

FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Prêt PLS banque des territoires - 35 ans	1 694 290,00
Prêt complémentaire PHARE - 35 ans	1 627 848,00
Fonds propres OPH	0,59
TOTAL OPERATION	3 322 138,59
frais financier	45 751,21
TOTAL PROJET	3 367 889,80

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0** 

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et valide le plan de financement en recettes et en dépenses de l'opération de construction du centre maternel à SAINT FLORENT SUR CHER.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10I-DE Reçu le 11/06/2021



### BUREAU DE VAL DE BERRY

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE

Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Membre – Conseillère Départementale

Jacques FLEURY

Secrétaire de Séance

Membre - Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS

Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

**Guy LAGONOTTE** 

Membre - Président de l'UDAF

Denise DURANTON

Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT

Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

### X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# I – MARCHE DE TRAVAUX: REMPLACEMENT DE 227 CHAUDIERES SUR 4 COMMUNES

### 1 – Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux de remplacement de chaudières sur 4 communes du département.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 14 avril 2021.

La date de remise des offres était fixée au 25 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 25 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, a choisi de déclarer fructueux tous les lots, et a retenu le classement suivant :

500		Prix offre	100 100	Critères d'attribution		
LOT	Nom du candidat	avec options retenues HT	Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL
1	CHAM	421 794,05	10,00	10,00	10,00	10,00

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

## 2 - Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

## PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

Cité		3002-3040-307	3-3075-30	80-3081-3085-3	089-100-350-62
Nombre de logements		227			
			Taux	revient	T.T.C
		€ H.T	de TVA		facturé
FONCIER		0,00		0,00	0,00
TRAVAUX € (hors amiante)		421 794,05		463 973,46	463 973,46
(no,o annana)			5,50%	0,00	0,00
Travaux de Remplacement de chaudières		421 794,05	10,00%	463 973,46	463 973,46
Imprévus	0%	0,00	5,50%	0,00	0,00
HONORAIRES		0,00		0,00	0,00
Maitre d'œuvre	0%	0,00	10,00%	0,00	0,00
Contrôle technique			10,00%	0,00	0,00
Conduite d'opération	0,0%	0,00	10,00%	0,00	0,00
Diagnostic Amiante		0,00	10,00%	0,00	0,00
coordonnateur S.P.S		0,00	10,00%	0,00 0,00	0,00
Actualisation:	0%	0,00	10,00%	0,00	0,0
TOTAL OPERATION:		421 794,05		463 973,46	463 973,46

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

FINANCEMENT PREVISIONNEL en euros	montant
Subvention Bourges Plus	260 000,00
Prêt Banque des Territoires	175 000,00
Fonds propres	28 973,46
TOTAL	463 973,46

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10I-DE Reçu le 11/06/2021

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et valide le plan de financement en recettes et en dépenses dans le cadre du remplacement de 227 chaudières sur 4 communes.

La Secrétaire de Séance Le Président

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT



Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10J-DE Reçu le 11/06/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# J – MARCHE DE TRAVAUX : REHABILITATION RESIDENCE GUSTAVE FLOURENS A VIERZON

### 1 – Résultat d'appel d'offres

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dont les travaux réfection complète de la résidence Gustave Flourens à Vierzon.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 16 avril 2021.

La date de remise des offres était fixée au 19 mai 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été réalisée le 19 mai 2021.

L'analyse des offres a été réalisée par le cabinet d'architecte.

La commission des marchés s'est réunie le 9 juin 2021.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu des résultats obtenus pour cette consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, a choisi de déclarer fructueux les lots 1,2,3,4,6; infructueux le lot 5 et a retenu le classement suivant :

LOT	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT				
			Note Prix/10 Coef. 6	Note Valeur technique/10 Coef. 3	Note Qualité/10 Coef. 1	TOTAL
1 Désamiantage- démolition	SOGEB MAZET	78 009,20	10,00	10,00	9,00	9,90
2 Isolation extérieure et veture	EURO PEINTURE	146 186,60	10,00	10,00	9,00	9,90
3 Plâtrerie- menuiserie intérieure	EGCRI	34 638,40	10,00	10,00	10,00	10,00
4 Peinture-sol souple-faïence	PCB	67 006,80	10,00	10,00	10,00	10,00
6 Electricité courants forts et faibles	TECHNIC ELEC 58	207 846,00	10,00	10,00	9,00	9,90

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

# 2 - Montage d'opération

Aussi, je suis en mesure de vous présenter, dans le tableau ci-annexé, le prix de revient et le plan de financement de cette opération qui s'établissent comme suit :

### PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

Cité		28				
Nombre de logements		36				
nombre de regemente						
			Taux	coût de revient		
		CUT	de			
		€ H.T	TVA			
FONCIER		9 690,00		10 222,95		
	E 114	5 555,55				
Démolitions		0,00		li l		
Branchements						
Télécom		5 553,42		5 858,86		
GRDF		4 136,58	5,50%	4 364,09		
	,			0,00		
Taxes						
TRAVAUX €		1 128 289,97		1 190 345,91		
lot 1 : Désamiantage démolition	MAZET	78 009,20		82 299,71		
lot 2 : ITE et véture	EURO-PEINTURE	146 186,60		154 226,86		
lot 3 : Plarerie menuiseries intérieures	EGCRI	34 638,40		36 543,51		
lot 4 : Peinture sols souples faïence lot 5 : Chauffage ventilation plomberie	PCB	67 006,80		70 692,17 590 800,00		
lot 6 : Electricité	TECHNIC ELEC	<i>560 000,00</i> 207 846,00	_	219 277,53		
lot o . Liectricite	TECHNIC ELEC	207 040,00	3,30 %	218 277,00		
Imprévus	3%	34 602,97	5.50%	36 506,13		
			-,,-			
HONORAIRES		110 438,90		116 513,04		
Maitre d'œuvre	Elise JOLIET	79 500,00		83 872,50		
Contrôle technique	Bureau véritas	1 200,00	-	1 266,00		
Géomètre Labellisation BBC	Gras promotelec	1 240,00 2 038,00	-	1 308,20 2 150,09		
Diagnostic Amiante	allodiagnostics			12 995,49		
Conduite d'opération	1,00%	· ·		11 903,46		
coordonnateur S.P.S	Apave	2 860,00		3 017,30		
				· ·		
Actualisation:	1%	11 282,90	5,50%	11 903,46		
TOTAL OPERATION:		1 259 701,77		1 328 985,36		
Subvention ANRU		145 360,00 €				
Subvention Région Centre Val de Loire		72 000,00 €				
Subvention Fonds Européens		72 000,00 €				
-		506 720,00 €				
Prêt Action Logement		30	0,0			
Prêt Banque des Territoires		290 720,00 €				
Fonds Propres		24	2 185,3	6€		
- Jildo I Topioo						

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10J-DE Reçu le 11/06/2021

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 **POUR:** 7 **CONTRE:** 0 **ABSTENTION:** 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et valide le plan de financement en recettes et en dépenses dans le cadre de la réhabilitation Résidence Gustave Flourens à VIERZON.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry, Pascal RIGAULT Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_10Kbis-DE Reçu le 08/07/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre - Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

La gápago ogt lavás à 11 TI 50

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# X - RÉSULTATS D'APPELS D'OFFRES

# K - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE : CONSTRUCTIONS NEUVES AVARICUM BOURGES

### 1 - Résultat d'appels d'offre

Lors de la séance du 9 décembre 2020, le Bureau a validé et autorisé le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction de 32 logements collectifs avenue de Peterborough à Bourges.

Dans ce cadre, l'Office a lancé un dialogue compétitif.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 4 décembre 2020.

La date de remise des candidatures était fixée au 7 janvier 2021 à 12h00.

Le comité de jugement des offres, phase candidatures s'est réuni le 20 janvier au matin.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 janvier après-midi 2021 pour entériner le choix des candidats.

La date de remise des offres initiales étaient fixées au 25 mars 2021.

Le comité de jugement des offres, phase offres s'est réuni le 21 avril 2021.

La date de remise des offres finales étaient fixées au 20 mai 2021.

Le comité de jugement des offres, phase offres finales s'est réuni le 3 juin 2021.

Après lecture du procès-verbal du comité de jugement, la commission d'appels d'offres a décidé de suivre le classement de celui-ci. Le représentant du pouvoir adjudicateur attribue le marché conformément à l'avis de la commission d'appels d'offre et a retenu le classement suivant :

LOT	Nom du candidat	Prix offre avec options retenues HT				
			Qualité de la réponse (40%)	Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière (30%)	Prix des prestations (30%)	TOTAL
1	VIRTUEL	347 100,00 €	10,00	10,00	8,91	9,67

En conséquence, je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et d'autoriser le lancement du marché de travaux.

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7

POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur et autorise le lancement du marché de travaux.

La Secrétaire de Séance,

G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme Bourges de 8 juillet 2021 e Directeur Jénéral de Val de Berry, Pascal RIGAULT



### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## XI - AUTORISATION LANCEMENT APPEL D'OFFRE NUMERISATION DU PATRIMOINE

En 2019, Val de Berry a réalisé une expérimentation portant sur l'élaboration de maquettes numériques BIM Gestion et la rédaction de sa charte BIM.

Cette expérimentation a permis de valider l'intérêt du développement d'une Maquette Numérique Gestion Exploitation Maintenance ayant pour but de définir, créer, alimenter et mettre à jour les informations de la base technique et locative autour du plan d'entretien pour ensuite l'interfacer avec les outils de gestion actuels de Val de Berry.

Val de Berry recherche un outil accessible et utile à toutes ses Directions et leurs différents métiers (technique, commercial, proximité).

Le patrimoine modélisé doit contribuer à améliorer l'efficacité d'intervention des équipes et permettre d'optimiser les coûts pour investir et permettre de performer en réactivité et qualité de service envers les locataires.

Val de Berry a choisi de se faire accompagner par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, la société ONEMIS pour l'analyse des offres.

Je vous demande donc l'autorisation de lancer cette consultation sous forme d'accord cadre à bons de commande puis de signer les documents correspondants.

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0** 

### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour le lancement de cette consultation sous forme d'accord cadre à bons de commande et autorise la signature des documents correspondants.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_12A-DE Reçu le 11/06/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

......

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## XII - INFORMATION SUR LA DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET **AUTORISATION LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX:**

### A. TORTERON – RESIDENCES SENIORS

Lors de la séance du 9 décembre 2020, vous avez autorisé le lancement des actions pour la réalisation du projet suivant :

Torteron: Construction résidence de 10 logements individuels domotisés et 1 bâtiment commun.

Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour cette opération.

Un marché de maitrise d'œuvre a ainsi été lancé, et je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet:

TCA & BP ARCHITECTURE, 4 rue Jean-François Champollion – 18000 BOURGES

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

> VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la désignation de TCA & BP ARCHITECTURE en tant que maître d'œuvre dans le cadre de la construction des Résidences Seniors à TORTERON et autorise le lancement de l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

..... La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, **Emmanuel RIOTTE** 

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_12B-DE Reçu le 11/06/2021



### BUREAU DE VAL DE BERRY

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente - Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre - Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre - Président Entraide Berruyère- Secrétaire de Séance

**Guy LAGONOTTE** Membre - Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre - Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

# PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# XII - INFORMATION SUR LA DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET AUTORISATION LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX :

# B. BOURGES - REHABILITATION RESIDENCE SAINT-SULPICE

Lors de la séance du 22 juin 2018, le Conseil d'Administration a validé le PSP fusionné et autorisé la réalisation des opérations de démolition et de réhabilitation indiquées dans lequel figure le projet suivant :

- Bourges, résidence Saint-Sulpice : réhabilitation complète - 80 logements. Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour cette opération.

Un marché de maitrise d'œuvre a ainsi été lancé, et je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet :

➤ PRAXIS ARCHITECTURE, Parc COMITEC, 9 rue Jules Ferry 18000 BOURGES

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### DELIBERATION

Le Bureau prend acte de la désignation de PRAXIS ARCHITECTURE en tant que maître d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation de la Résidence Saint-Sulpice à BOURGES et autorise le lancement de l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT

Extrait cerifié conforme

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_12C-DE Reçu le 11/06/2021



### **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

# XII - INFORMATION SUR LA DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET AUTORISATION LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX :

### C. BOURGES - CONSTRUCTIONS NEUVES RUE MERMOZ

Lors de la séance du 9 décembre 2020, vous avez autorisé le lancement des actions pour la réalisation du projet suivant :

- Bourges, rue Jean Mermoz : Construction de 8 logements dont 1 partie financée dans le cadre du NPRU de Bourges.

Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour cette opération.

Un marché de maitrise d'œuvre a ainsi été lancé, et je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet :

ARCHI 3 SARL, 2bis rue Eirik Labonne - BP67 - 18002 BOURGES CEDEX

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### **DELIBERATION**

Le Bureau prend acte de la désignation de ARCHI 3 en tant que maître d'œuvre dans le cadre des constructions neuves de 8 logements rue Mermoz à BOURGES et autorise le lancement de l'appel d'offres des entreprises pour les marchés de travaux de ce projet dès réalisation des pièces techniques par les maîtres d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE

Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT



### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

### **ETAIENT PRESENTS:**

Emmanuel RIOTTE Président – Conseiller Départemental

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Ghislaine de BENGY PUYVALLEE Membre – Conseillère Départementale

Secrétaire de Séance

Jacques FLEURY Membre – Vice-Président du Conseil Départemental

François DESCHAMPS Membre – Président Entraide Berruyère – Secrétaire de Séance

Guy LAGONOTTE Membre – Président de l'UDAF

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Pascal RIGAULT Directeur Général de Val de Berry

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Benoît LEMAIGRE Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement

Emilie LARAINE Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

.....

## Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

## XIV – QUESTIONS DIVERSES PENALITES DE RETARD – BOURDOISEAU A VIERZON

Le chantier a été lancé le 15 juillet 2019 pour une durée de 16 mois. La fin contractuelle a été repoussée au 15 février 2021 suite aux mesures gouvernementales liées au COVID-19.

La réception des logements 1 à 10 a été prononcée le 4 mars 2021 soit avec 10 jours de retard (17 jours calendaires moins 7 jours d'intempéries).

Concernant les logements 11 à 16, la réception a été prononcée le 15 avril 2021 soit avec 52 jours de retard (59 jours calendaires moins 7 jours d'intempéries).

Selon le maitre d'œuvre (rapport ci-joint), le retard est imputable à l'entreprises AZIE BAT. Pour les pénalités de retard, il convient d'appliquer l'article 54 du CCAP qui, par dérogation à l'article 20 du CCAG Travaux, prévoit une pénalité de 30€ par jour calendaire de retard et par logement.

Les pénalités de retard sont donc de 5 520€ TTC à appliquer à l'entreprise AZIE BAT.

Je vous demande l'autorisation d'appliquer les pénalités de retard indiquées dans le rapport du maître d'œuvre.

**VOTE:** NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7
POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **DELIBERATION**

Le Bureau donne son accord pour l'application de pénalités de retard à l'entreprise AZIE BAT à hauteur de 5 520 € TTC et ce, dans le cadre du marché de VIERZON Bourdoiseau et comme indiqué dans le rapport du maître d'œuvre.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture

018-271800013-20210609-09062021 14-DE Reçu le 11/06/2021

# VAL DE BERRY

# CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS

Rue du Bourdoiseau - 18100 VIERZON

# RAPPORT DELAIS TRAVAUX

Fin contractuelle fixée au 15 février 2021 suivant avenant du 15 mai 2020.

### Agence archi 3 Jacques BOYER **Architecte DPLG**

Ordre des architectes N° 026989 2bis, rue Eirik Labonne 18000 BOURGES Mail: agence@archi3.fr www.archi3.fr Téléphone: 02 48 23 40 30 SARL d'Architecture Capital de 133 000 euros RC 450 656 640/2003 B374 CODE APE 7111Z

Logements 1 à 10 :

Proposition de réception de trayaux le 4 mars 2021 soit un retard de 17 jours calendaires dont 7 jours d'intempéries mentionnées dans les différents comptes rendus ramenant le retard à 10 jours.

L'entreprise responsable de ce retard est

L'entreprise AZIE BAT pour la réalisation de ses travaux de peinture et faïences des lots 7 à 9. Nous l'avions mis en demeure par lettre recommandée en date du 12 novembre 2020. Nous pouvons donc lui imputer 10 jours de retard pour ces 3 lots représentant un montant de 900 € suivant le calcul de 30 € par jour et par logement, soit 30€\*3 logements = 90 €/jour de retard multiplié par 10 jours.

### Logements 11 à 16:

Proposition de réception de travaux le 15 avril 2021 soit un retard de 59 jours calendaires dont 7 jours d'intempéries mentionnées dans les différents comptes rendus ramenant le retard à 52 jours.

Le retard de livraison de ces derniers logements est dû d'une part à l'entreprise AZIE BAT pour la réalisation des carrelages et faïences et la mise en service électrique par ENEDIS du lot 12. Ci-dessous détail de ces deux points:

Pose carrelage faïence:

- L'entreprise AZIE BAT qui n'a pas respecté les dates d'intervention mentionnée dans les différents comptes rendu puisqu'elle pouvait commencer ses travaux de carrelage et faïence dès le 2 novembre 2020 pour les logements 13 et 14. Nous avons dû recaler un planning en date du 3 décembre 2020.
- Par rapport à ce nouveau planning, l'entreprise devait intervenir dès le 7 décembre 2020 et terminer le 26 janvier 2021. Elle n'est intervenue qu'à partir du 14 janvier 2021.
- L'entreprise a changé son équipe de carreleur au vu du retard pris et a renforcé les effectifs le 25 janvier 2021 pour ne terminer les travaux que le 18 février 2021 pour le dernier lot soit un retard de 4 semaines par rapport au planning
- Le décompte détaillé par lot des pénalités de retard pour cette entreprise suivant les dates d'intervention mentionnées dans les différents comptes rendu se réparti de la façon suivante suivant le planning de travaux recalé:
  - Lot 13 devait être terminé le 13/12/2020 et n'a été terminé que le 22/01/2021 soit un retard de 40 jours calendaires
  - Lot 14 devait être terminé le 20/12/2020 et n'a été terminé que le 22/01/2021 soit un retard de 33 jours calendaires
  - Lot 15 devait être terminé le 05/01/2021 et n'a été terminé que le 18/02/2021 soit un retard de 44 jours calendaires
  - Lot 16 devait être terminé le 12/01/2021 et n'a été terminé que le 22/01/2021 soit un retard de 10 jours calendaires
  - Lot 11 devait être terminé le 19/01/2021 et n'a été terminé que le 05/02/2021 soit un retard de 17 jours calendaires
  - Lot 12 devait être terminé le 26/01/2021 et n'a été terminé que le 05/02/2021 soit un retard de 10 jours calendaires
- Le total du nombre de jours calendaires de retard est de 154 jours à 30€ par jour et par logement ce qui représente un montant de pénalité s'élevant à la somme de 4.620 €
- Ce montant de pénalité représente 7,6% du montant de son marché.
- Les autres corps d'état ont donc suivis son avancement pour pose des appareillages en plomberie, sanitaire chauffage et électricité.

Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_14-DE Reçu le 11/06/2021

Mise en service électricité et gaz :

- La ville de Vierzon à modifier les adresses postales des logements 11 et 12. Cette information n'a pas été communiquée aux entreprises SEEC pour le lot électricité et BPCE pour le lot chauffage qui ont fait leur certificat Consuel et Qualigaz aux anciennes adresses.
- ENEDIS est intervenu pour mise en service électrique le 12 mars 2021 des lots 11, 13 à 16 et n'a pas raccordé le lot 12.
- Le certificat Consuel du lot 12 a été édité le 22 mars 2021 par l'entreprise SEEC. A ce jour nous n'avons pas de date de confirmation de la part d'ENEDIS
- Les vérifications de bon fonctionnement des diverses installations ne peuvent donc pas être faites sans électricité.

Sans ce décalage de mise en service électricité, nous aurions pu proposer une date de réception au 22 mars 2021 soit un retard de 5 semaines dû à 7 jours d'intempéries mentionné dans les différents comptes rendus et les 4 semaines de retard du carreleur. Une visite Val de Berry est programmée le 15 avril 2021

La proposition de réception de travaux pourrait être fixée au 15 avril 2021

Fait à BOURGES, le 30 mars 2021

2 bis cu - 11 Lulionne - BP67 - 18002 BOURGES

Jean Marc ROCHE

il Drdre 0269 9 Was warchi3 fr agence/\_\_role... 17 Tel ( 348.23.40.30 Accusé de réception en préfecture 018-271800013-20210609-09062021\_13B-DE Reçu le 11/06/2021



## **BUREAU DE VAL DE BERRY**

### Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le Mercredi 9 Juin à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

**ETAIENT PRESENTS:** 

Président – Conseiller Départemental Emmanuel RIOTTE

Bernadette GOIN Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo

Membre – Conseillère Départementale Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

Secrétaire de Séance

Membre – Vice-Président du Conseil Départemental Jacques FLEURY

François DESCHAMPS Membre - Président Entraide Berruyère- Secrétaire de Séance

Membre - Président de l'UDAF **Guy LAGONOTTE** 

Denise DURANTON Membre – Représentant des locataires (CNL)

Directeur Général de Val de Berry Pascal RIGAULT

### PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU:

Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement Benoît LEMAIGRE

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques Emilie LARAINE

Nadège BEDU Assistante du Directeur Général

# Séance du Mercredi 9 Juin 2021 à 10 H 30

### XIII- AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

B - Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Une jurisprudence du Conseil d'Etat, intervenue le 12 juillet 2013 vient confirmer une décision d'une juridiction administrative infirmant l'autorisation permanente accordée par un Conseil d'Administration à son Président ou Directeur Général à ester en justice pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Lancement d'une procédure d'expulsion pour troubles de voisinage.

Dossier référencé 0188303905

Lancement d'une procédure d'expulsion pour occupation illicite d'un logement (squat).

Dossier référencé 30110174

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

**VOTE: NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES: 7 POUR: 7 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0** 

#### **DELIBERATION**

Le Bureau autorise le Directeur Général à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

La Secrétaire de Séance, G. de BENGY PUYVALLEE Le Président, Emmanuel RIOTTE

Extrait certifie conforme Bourges, le 10 juin 2021 Le Directeur Général de Val de Berry,

Pascal RIGAULT